

Analyse paysagère et politiques de protection et de valorisation du patrimoine bâti, urbain et paysager en France. De la décentralisation de 1979 à l'après loi LCAP de 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine.

Katia ROUX

Thèse en cours

Type de doctorat:

Doctorat en formation initiale

Année de début de la thèse :

2017

Directeur de recherche :

Jean-Paul Midant

Discipline:

Architecture

Axe de recherche:

Patrimoine et tourisme : constructions, narrations, réinventions

Equipe de recherche :

IPRAUS

Ecole doctorale :

ED Ville, transports et territoires

Université :

Université Paris Est

Résumé de la thèse

Les études urbaines menant à l'établissement de règlements, et visant la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et du patrimoine paysager en France, sont dans un nouvel essor ; en conséquence de la loi votée en 2016 sur la liberté de Création, l'Architecture et le Patrimoine, et du rapport Dauge présenté au 1er ministre au printemps 2017, concernant la revitalisation des centres des villes petites et moyennes, aujourd'hui en panne de développement. Architectures, espaces publics et ambiances paysagères, nécessitent une remise en question des articulations entre méthodes d'analyse architecturale et méthodes de reconnaissance paysagère.

La réflexion proposée ici interroge la culture paysagère des architectes du patrimoine et chargés d'études ZPPAU, ZPPAUP, AVAP : quelle est-elle et comment s'exprime-t-elle dans la reconnaissance et la mise en valeur paysagères du patrimoine bâti et paysager ? Nous proposons un projet de recherche axé sur l'évolution des modes de travail des chargés d'étude par l'étude de leur formation à ce travail, sur l'aspect paysager des règlements d'urbanisme propres au patrimoine, du changement opéré par la loi sur la décentralisation en 1979 et des premières ZPPAU en 1983 jusqu'à leur présente évolution en Sites patrimoniaux remarquables.

Ce travail propose la réalisation d'un bilan de l'enseignement de l'analyse paysagère appliquée au patrimoine afin d'en dégager les formations suivies par les architectes du patrimoine et les paysagistes concepteurs des ZPPAUP et AVAP depuis 1983. Dans une recherche d'outils méthodologiques, celui de la maquette est étudié quant à son rôle dans l'enseignement et la pratique du projet architectural, urbain et paysager. Un état de la fabrication des ZPPAUP et AVAP est établi par l'étude de cas ciblés sur le territoire français. Les moments charnières de basculement des ZPPAU aux ZPPAUP puis des ZPPAUP aux AVAP, font l'objet d'études de cas mis en perspective afin d'en comprendre la place donnée au paysage et ses effets actuels sur les territoires concernés.

Cette thèse a pour objectif de dégager de nouvelles pistes méthodologiques et pédagogiques propres à la

reconnaissance paysagère du patrimoine bâti et paysager, s'adaptant aux situations actuelles et à venir.

Mots-clefs : Architecture, Ville et Ambiances paysagères, Reconnaissance paysagère, Pédagogie, Projet, Maquette, Conservation inventive, Atlas et Plans de paysage, Sites Patrimoniaux Remarquables
